

**A l'attention des**

Membres ASTAG du groupe  
professionnel TNI et logistique de  
branche

Berne, le 29 août 2025 / MA

**Situation des coûts de transport en 2026 / programme de calcul GU**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous informons des coûts des transports ainsi que de la nouvelle édition du programme de calcul GU 2026, relatif **au transport de détail ainsi qu'au transport longue distance en Suisse.**

---

**1. Aperçu de la situation des coûts de transport en 2026****a) RPLP inchangée**

Pour l'année 2026, la Confédération n'a communiqué aucune augmentation tarifaire ni déclassement de la RPLP.

**b) Pénurie de chauffeurs**

En particulier, la pénurie de chauffeurs qualifiés, mais aussi de personnel logistique, s'accroît. Il en résulte des véhicules immobilisés, des temps d'arrêt plus longs et donc une baisse du nombre de commandes et de livraisons traitées.

**c) Charges supplémentaires pour les systèmes numériques, les licences, les certificats et les autorisations**

Les coûts liés à la maintenance de divers systèmes numériques exigés par le marché ou imposés par l'État (p. ex. évaluation des données des chauffeurs, suivi des envois, documents de transport, suivi de la température, etc.) augmentent. Il en va de même pour les coûts liés aux autorisations, licences et certificats.

**d) Charges supplémentaires liées aux besoins spécifiques des clients**

Le respect des exigences et des besoins individuels et spécifiques des clients entraîne des charges supplémentaires en termes de finances et de personnel.



## 2. Programme de calcul (WebGU) édition 2025

La situation en matière de coûts a des répercussions très variables sur les différentes entreprises de transport. Dans ce contexte, le Comité du groupe professionnel TNI estime qu'une augmentation générale des taux de fret GU ou d'autres modifications du programme de calcul GU ne sont pas appropriées. **Il n'y aura donc ni de nouveaux tarifs de fret, ni une nouvelle édition du calculateur GU pour 2026.** Il est toutefois recommandé de répercuter les augmentations de coûts spécifiques à chaque entreprise sur les clients, soit par le biais de réductions de rabais, soit par des offres de prestations supplémentaires.

## 3. Adaptation de la configuration WebGU à la version « 2026 »

Dès début septembre 2025, la mention « 2026 » sera automatiquement ajoutée à la configuration du calculateur GU sur [gu.astag.ch](http://gu.astag.ch). Cela permettra de garantir que les calculs continueront d'être effectués avec la version actuelle du calculateur, ce qui est particulièrement important pour les donneurs d'ordre. Les utilisateurs disposant d'un identifiant n'auront aucune modification manuelle à effectuer.

Une fois la modification activée, le calculateur GU fonctionnera par défaut avec la version 2026. Cela s'appliquera également aux nouvelles inscriptions. Il restera toutefois possible d'utiliser la version 2025 ou des versions antérieures du calculateur GU. Dans la configuration, les utilisateurs peuvent choisir librement de basculer entre les différentes versions. Cette adaptation garantit que tous les utilisateurs peuvent utiliser les taux de transport GU actuels tout en conservant la flexibilité d'accéder aux versions antérieures, si nécessaire. La plateforme reste ainsi à la fois actuelle, conviviale et flexible.

**ATTENTION : aucun frais supplémentaire ne sera facturé aux utilisateurs qui ont déjà acheté une licence et disposent d'un identifiant. Les mises à jour sont comprises dans le prix de la licence.**

## 4. Disponibilité version GU 2026

La version 2026 sera mise en ligne début **septembre 2025**.

## 5. Données brutes GU 2026

Les données brutes GU ne sont pas modifiées, comme dans le programme de calcul GU (voir également le point 2).

---

Meilleures salutations

ASTAG Association suisse des transports routiers

Comité groupe professionnel Transports nationaux/internationaux (TNI)

